



Mont-de-Marsan, le 13 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 15 janvier 2025 à 17h : Séance de vaccination, gratuite, contre les HPV organisée à la Plaine des Jeux de Mont-de-Marsan pour les jeunes rugbymans de 11 à 14 ans !

L'ARS Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec le club de rugby de Mont-de-Marsan et la Fédération Française de Rugby, organise une séance de vaccination contre les HPV, destinée aux filles et aux garçons de 11 à 14 ans.

Les parents de jeunes rugbymans, du Stade Montois, peuvent donner leur accord pour faire vacciner, gratuitement, le mercredi 15 janvier 2025 leur enfant contre les infections à papillomavirus humains (HPV). Il leur suffit de remplir et signer formulaire d'autorisation (qui va leur a été adressé courant décembre, directement via l'école de rugby du stade Montois).

| Déroulement de la séance de vaccination du mercredi 15 janvier 2025

La séance de vaccination se déroulera en deux temps :

- Dans un 1^{er} temps, à partir de 17h : vaccination, en priorité, des U14 pour pouvoir démarrer leur entraînement à 18h (un temps de repos de 20 minutes sera obligatoire après le vaccin) ;
- Dans un 2^d temps, à partir de 18h environ : vaccination, en priorité, des U12 après la fin de leur entraînement.

Les parents des jeunes rugbymen, filles et garçons âgés de 11 à 14 ans, devront compléter le formulaire d'autorisation papier (en amont de la séance ou sur place) pour permettre à leur enfant de recevoir la première dose de vaccin ce mercredi 15 janvier 2025. La seconde dose sera administrée six mois plus tard, le dimanche 15 juin 2025.

Les parents d'enfants âgés de 11 à 14 ans, non adhérents au club de rugby, pourront aussi profiter de cette séance de vaccination en se rendant sur place. Ils devront remplir une autorisation de vaccination sur place et présenter le carnet de santé de leur enfant, pour pouvoir recevoir une dose du vaccin.

Le jour de la vaccination, les parents qui le souhaitent pourront accompagner leur enfant lors de l'administration du vaccin. Les enfants devront apporter leur carnet de santé ou une photocopie des pages de vaccinations pour vérifier l'éligibilité à la vaccination et permettre à l'équipe médicale d'inscrire la dose de vaccin reçue. L'équipe du centre de vaccination du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 40, délivrera, alors, une attestation de vaccination à insérer dans le carnet de santé.

À l'issue de la vaccination, les élèves seront surveillés et accompagnés, par l'équipe médicale du centre de vaccination. Ils seront assis ou allongés sur un tapis au sol, pour éviter tout risque de chute.

Les parents qui le souhaitent, peuvent se rendre sur le site www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr pour s'informer sur cette vaccination. Ils y trouveront de nombreuses vidéos scientifiques ou de témoignages, notamment, un reportage lors d'une séance de vaccination réalisée au collège Bourran de Mérignac, avec des témoignages d'élèves.

Les parents ont également la possibilité de poser des questions à des experts de la vaccination, par l'intermédiaire d'un formulaire, avec une réponse rapide assurée.

| Pourquoi organiser une séance de vaccination avec un club sportif est-elle une chance ?

- **Pour les enfants :**

- Elle protège dès aujourd'hui contre de nombreux cancers qui peuvent survenir à l'âge adulte, chez les femmes comme chez les hommes,
- Le sport et la santé sont complémentaires : une meilleure santé permet de pratiquer une activité physique plus facilement, et la pratique sportive contribue à entretenir cette santé. Proposer la vaccination aux jeunes rugbyman de 11 à 14 ans est le moment idéal pour cette vaccination, qui ne nécessite que deux doses avant 14 ans, contre trois doses entre 15 et 19 ans,
- La réponse immunitaire est optimale à cet âge, offrant une protection maximale.

- **Pour les parents :**

- Offrir cette vaccination, c'est protéger son enfant contre un virus qu'il rencontrera probablement au cours de sa vie (8 personnes sur 10 sont exposées aux HPV), notamment lors des premiers contacts intimes,
- Cette campagne est gratuite et entièrement prise en charge, sans avance de frais ni nécessité de mutuelle.

- **Pour la santé de tous :**

- De nombreux pays ayant mis en place la vaccination très tôt ont observé une nette augmentation des couvertures vaccinales. Cela a permis de réduire significativement la circulation des HPV et, à terme, l'incidence des cancers associés.

| Deux vecteurs essentiels de prévention des papillomavirus : la vaccination et le dépistage

Cette vaccination vise à protéger les enfants d'une infection par les virus HPV. Ces virus sont très contagieux et se transmettent par l'intermédiaire des muqueuses ou de la peau lors de contacts intimes, avec ou sans pénétration. La contamination a généralement lieu au tout début de la vie sexuelle, le préservatif n'est pas efficace contre ces virus.

Ces virus sont à l'origine chaque année de 6 300 cancers (col de l'utérus, ORL, anus, pénis, ...), mais aussi de 30 000 lésions précancéreuses dont les traitements peuvent avoir des conséquences obstétricales (prématurité ...) et de 100 000 verrues anogénitales. 25 % des cancers induits par les HPV surviennent chez les hommes.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus reste très important et sauve tous les ans de nombreuses vies, en permettant de détecter et de traiter des lésions à un stade précoce. Ce dépistage concerne toutes les femmes à partir de 25 ans, vaccinées ou non. Ce cancer ne représente que la moitié des cancers induits par les HPV. Il n'existe pas, à ce jour, de dépistage systématique pour les cancers ORL et les autres localisations.

La vaccination et le dépistage sont donc complémentaires et essentiels pour protéger la population et prévenir les nombreux cancers induits par les HPV :

- La vaccination, pour éviter l'infection,
- Le dépistage, pour diagnostiquer l'infection, permettre un traitement précoce et limiter les conséquences.

>> Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.vaccination-hpv-nouvelleaquitaine.fr et [site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](#)



Filles ou garçons de 11 à 14 ans

Mercredi | **Dès 17h** | **Plaine des jeux**
15 janvier | Mont-de-Marsan

Séance de vaccination gratuite réalisée avec le Centre de Vaccination du GHT40.



HPV C'est quoi ?

Les papillomavirus humain (HPV) sont des virus transmissibles, qui peuvent causer des cancers et des verrues au niveau des zones intimes. Ces dernières sont peu graves mais gênantes et récidivantes. **Je suis vacciné(e), je suis protégé(e) et je protège les autres !**

- 6400** cancers dus aux HPV par an
- 200 HPV** différents dont 12 peuvent provoquer des cancers
- 25%** des cancers chez les hommes
- 100 000** verrues anogénitales par an (50/50 hommes et femmes)
- 4 PERSONNES SUR 5** seront infectées à un moment de leur vie

La vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) est recommandée chez les filles et garçons dès l'âge de 11 ans. Elle prévient jusqu'à 90% des cas de cancer du col de l'utérus, de nombreux autres types de cancers et des verrues anogénitales. Pour les enfants âgés de 11 à 14 ans révolus, la vaccination nécessite 2 doses (espacées de 5 à 13 mois).

+ d'infos

INCA



ARS



Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 62 68 47 85

ars-na-communication@ars.sante.fr